



Comment faire venir la médecine du travail dans une entreprise

Par **looping0512**, le **01/10/2015** à **19:05**

Bonjour,

J'aimerais savoir comment on peut déclencher la venue de la visite de la médecine du travail pour une personne qui se sent harcelé à son travail ?

J'aimerais connaître les démarches à suivre.

Merci,

Par **P.M.**, le **02/10/2015** à **08:46**

Bonjour,

Il faudrait savoir s'il y a un CHSCT dans l'entreprise sinon, la personne qui se sent harcelée pourrait demander une visite au Médecin du Travail pour lui exposer ses problèmes et celui-ci avisera sur ce qu'il convient de faire...

Il faudrait savoir aussi si elle s'en est plainte à l'employeur officiellement...

Par **looping0512**, le **03/10/2015** à **12:48**

Bonjour,

Merci pour la réponse.

Non, il n'y a pas de CHSCT, ni délégué du personnel ni comité d'entreprise. Les employeurs refusent de mettre en place les élections (ils ont déjà été sanctionnés pour cela, ils ont déjà des amendes).

La personne ne peut pas se plaindre à l'employeur car ce dernier lui a dit qu'elle devait "encaisser" et il lui a fait comprendre que c'était de sa faute. Les autres font les bêtises, les fautes lui retombent dessus, les autres lui "crient" dessus et si elle se défend la faute lui retombe dessus car on lui dit que "crier" pour elle ce n'est pas professionnel. Le patron lui a dit que si elle n'était pas contente la porte était grande ouverte. Le patron la pousse à bout pour qu'elle parte de son plein gré car il veut qu'elle démissionne (et il lui a bien fait comprendre, il ne veut pas lui payer l'indemnité de licenciement donc il la pousse vers la sortie). C'est pour cela que je cherche une autre solution. Je vais lui faire part de votre message sur le fait qu'elle doit appeler la médecine du travail. Encore merci.

Par **P.M.**, le **03/10/2015** à **13:07**

Bonjour,

La personne peut tout à fait se plaindre à l'employeur d'un harcèlement moral par lettre recommandée avec AR car celui-ci a une obligation de résultat et au moins, elle aurait une réponse écrite...

Par **looping0512**, le **03/10/2015** à **13:52**

Merci pour tout